



## ***Suivez le fil...*** **La laine Raïole s'expose à la Maison du Parc de Florac**

***Suivez le fil... La laine Raïole à travers 15 créations textiles ! Une exposition qui rend hommage aux éleveurs et aux créateurs qui contribuent au renouveau de la filière laine dans le Parc national. A découvrir à la Maison du Parc de Florac, jusqu'au 1<sup>er</sup> mai.***

L'exposition *Suivez le fil...* est l'aboutissement de deux années de collaboration entre le syndicat des éleveurs de brebis Raïole et le Parc national des Cévennes, au service du renouveau de la filière laine sur le territoire. L'idée de cette exposition est née du défilé de "gilets de berger réenchantés" à base de laine Raïole, organisé par le Parc national dans le cadre de la Journée de la laine à Génolhac en août 2016. Chaque gilet ayant nécessité plusieurs dizaines d'heures de travail, il importait de rendre ces créations – et le savoir-faire de leurs créatrices - visibles par le plus grand nombre. C'est chose faite !

L'exposition retrace les étapes successives de la transformation de la laine Raïole, depuis la toison brute jusqu'aux gilets de berger. Elle participe ainsi à une plus large connaissance de la matière et des savoir-faire lainiers, met en valeur le rôle des éleveurs et des artisans dans la renaissance de la filière laine et met en lumière le potentiel de créativité et d'innovation du territoire du Parc national. Le visiteur découvre la diversité des techniques du travail de la laine, la modernité de ce matériau, l'enthousiasme et la passion des femmes et des hommes qui œuvrent à promouvoir les laines locales.

C'est à l'issue de la séance du conseil d'administration et avant la cérémonie des vœux du Parc national que l'exposition a été inaugurée le 25 janvier à Florac en présence de nombreux administrateurs, membres du syndicat des éleveurs de brebis Raïole, artisanes-créatrices des gilets de berger, habitants du territoire et agents de l'établissement public du Parc.

L'exposition *Suivez le fil* est visible à la Maison du Parc de Florac jusqu'au 1er mai, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. Elle séjournera ensuite dans les autres maisons du Parc jusqu'à l'automne 2017.

Créé en 1970, le Parc national des Cévennes, seul parc national français habité de moyenne montagne, se compose d'un cœur protégé de 935 km<sup>2</sup> et d'une aire d'adhésion de près de 1 750 km<sup>2</sup>, répartis sur 127 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche. Il possède un patrimoine naturel, culturel et paysager remarquable qui lui a valu en 1985, un classement en Réserve de biosphère et en 2011, son inscription au Patrimoine mondial de l'humanité.

Contact presse : Catherine Dubois  
Tél : +33 (0)4 66 49 53 48 - Mob : 06 99 76 20 20  
[catherine.dubois@cevennes-parcnational.fr](mailto:catherine.dubois@cevennes-parcnational.fr)

Parc national des Cévennes  
6 bis place du Palais – 48400 Florac

